



Financement de projets de recherche dans le cadre des « Chaires Internationales de Recherche Blaise Pascal »

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que **l'Etat et la Région Ile de France** mettent en place de nouvelles **Chaires Internationales de Recherche Blaise Pascal** afin d'accueillir des chercheurs étrangers de très haut niveau et de renommée internationale en tous domaines scientifiques (sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences appliquées et nouvelles technologies).

Un jury pluridisciplinaire sélectionnera jusqu'à 5 candidats pour l'année 2009 en fonction de l'intérêt scientifique du projet, de son caractère interdisciplinaire et de la qualité du dossier présenté. Le montant financier global consacré à chaque projet peut atteindre 200.000 € tout compris.

Chaque Chaire permet au bénéficiaire étranger d'être accueilli pendant 12 mois à plein temps, éventuellement répartis sur 2 ans, dans un ou plusieurs établissements supérieurs ou de recherche de Paris / Ile de France, autour d'un projet scientifique, avec un environnement, des équipements et des moyens de fonctionnement.

Les dossiers doivent être constitués avec les intéressés et présentés par le responsable du laboratoire d'accueil français avant le **28 janvier 2009** ; étant signalé que le bénéficiaire étranger peut être accueilli en Ile de France dès septembre 2009.

Une copie du projet devra être transmise au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Technologie sous couvert de l'établissement dont relève le candidat pour information.

Pour plus d'informations sur ces chaires et pour télécharger le formulaire de candidature, veuillez consulter le site web suivant : www.chaires-blaise-pascal.org